

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 36 (1974)
Heft: 11

Artikel: Collaboration des Services consultatifs en machinisme agricole avec l'ASETA
Autor: Monhart, V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083895>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

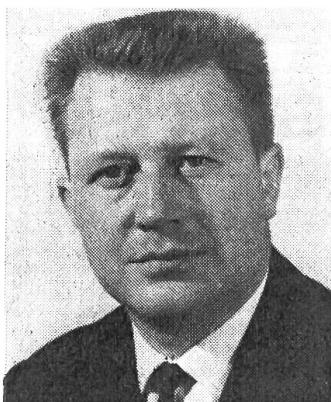
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Collaboration des Services consultatifs en machinisme agricole avec l'ASETA

par V. Monhart, Conseiller cantonal en machinisme agricole et membre du comité de la Section thurgovienne, Unterschlatt

Il y a quelques mois, j'ai constaté avec une certaine irritation qu'un jeune agriculteur ne payait plus sa cotisation annuelle à la Section de l'ASETA.

Tout agriculteur qui a de difficiles problèmes à ré-soudre en matière de machines a pourtant la possibilité de s'adresser à un conseiller d'exploitation ou à un conseiller en machinisme agricole de son canton. A ce propos, il ne faudrait toutefois pas croire que le Service consultatif cantonal s'est substitué à l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, car ce serait entièrement faux. Le travail accompli par ces deux institutions doit être simplement encore mieux coordonné.

Par ailleurs, on est en droit d'affirmer que la formation professionnelle donnée dans les Ecoles d'agriculture en ce qui touche le domaine de la technique agricole est actuellement plus poussée qu'auparavant. Quoi qu'il en soit, il ne sera cependant guère possible de remédier au vieillissement technique de nos machines agricoles. Les cours de formation professionnelle complémentaire organisés chaque année par l'ASETA et ses sections sont extrêmement utiles. Comme on a pu le constater, ceux qui concernent l'entretien des tracteurs, notamment, intéressent beaucoup les jeunes agriculteurs. La densité de la circulation routière est actuellement telle que les tracteurs doivent être régulièrement contrôlés. Lors des contrôles organisés et qui comprennent une dizaine d'opérations de vérification du bon fonctionnement, tous les principaux organes des véhicules agricoles à moteur sont examinés avec soin et les insuffisances ou défauts notés sur une fiche. Si les possesseurs des véhicules nécessitant des réparations les font alors remettre en état dans un atelier bien équipé, ils pourront attendre calmement le

contrôle périodique officiel du Service cantonal en question. Les vérifications annuelles ont encore ceci d'avantageux qu'elles permettent d'éviter en période de pointe de sérieux dégâts éventuels susceptibles de créer de graves difficultés à l'agriculteur à ce moment-là.

Le jeune praticien mentionné au début du présent article a certainement oublié que les Sections organisent aussi chaque année des cours pour jeunes conducteurs de véhicules automobiles agricoles et parfois même des cours spéciaux pour apprentis agriculteurs. D'un autre côté, les conseillers en machinisme agricole de la plupart des cantons organisent des démonstrations de matériels modernes constituant des chaînes de travaux. Pour la mise sur pied de telles manifestations, ils ont besoin d'auxiliaires temporaires. A ce propos, je suis toujours très content de pouvoir compter sur l'aide des membres du comité de la Section cantonale de l'ASETA, en particulier pour s'occuper du paiement de la publicité, des primes d'assurance, etc. Dans le même ordre d'idées, il est quelquefois nécessaire de prévoir une journée d'information régionale ou une démonstration limitée concernant une méthode de récolte, par exemple. En pareil cas, je m'adresse chaque fois à des praticiens dont les noms figurent sur la liste des membres de l'Association cantonale. La Section les indemnise de manière appropriée pour l'aide qu'ils prêtent. Sur demande, le Secrétariat central de l'ASETA fournit obligatoirement toute la documentation nécessaire — généralement gratis — aux conseillers en machinisme agricole et aux écoles d'agriculture.

Par ailleurs, les Sections sont conseillées et secondées par les commissions techniques de l'ASETA. A

relever que les problèmes actuellement débattus au sein de la Commission technique 1 sont entre autres ceux qui concernent les points suivants: Ordonnance fédérale relative à l'admission des personnes et des véhicules à la circulation (OAC), propositions à présenter à la Station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural (FAT), exécution d'études pratiques limitées touchant des questions qui ne figurent dans aucun programme de recherches, etc. En outre, cette commission élabore et publie de temps en temps des feuilles de renseignements et de recommandations à l'intention des praticiens. Par ailleurs, les tarifs que la Commission technique 2 établit et publie pour les travaux de moissonnage-battage et de ramassage-pressage sont appréciés par les agriculteurs de toutes les régions de notre pays. Quant à la Commission technique 3, elle a pour tâche de s'occuper de l'emploi collectif des machines et instruments en général et des Communautés d'utilisation de matériels agricoles (COMMAS) en particulier. Enfin l'activité de la Commission technique 4 se rapporte à la formation professionnelle complémentaire des membres de l'ASETA.

Cette formation doit être coordonnée avec la formation professionnelle proprement dite.

En tant que conseiller cantonal en machinisme agricole et membre du comité d'une Section cantonale de l'ASETA, j'ai la possibilité de prendre part à l'activité déployée par cette dernière. C'est ainsi que je peux entre autres établir chaque année un programme de cours et de conférences approprié. En ce qui touche par exemple l'emploi collectif des matériels agricoles, l'adhésion des agriculteurs à des communautés d'utilisation de ces matériels, etc., nous ne devrions pas seulement en parler aux praticiens mais aussi veiller à leur réalisation au sein de nos organisations. Lorsqu'ils se sentent en danger, les animaux se rapprochent les uns des autres afin d'être mieux protégés. Il nous faut les imiter, en ce sens que le Service consultatif cantonal en machinisme agricole doit collaborer encore plus étroitement que jusqu'ici avec l'Association cantonale pour l'équipement technique de l'agriculture. Le praticien a finalement besoin d'un appui aussi large que possible.



Les 50 ans de l'ASETA vus par un praticien

par M. G. Pottu, Vice-président de l'ASETA, Malval-Dardagny GE

50 ans, c'est l'étape où l'homme fait le bilan des années écoulées. Notre Association Suisse n'échappe pas à cette règle; c'est pourquoi j'ai le plaisir d'évoquer quelques souvenirs qui m'ont le plus frappé pendant ces cinquante dernières années.

L'arrivée à Genève des premiers tracteurs américains à deux cylindres ressemblant à un rouleau compres-

seur, la première moissonneuse-lieuse dont le noueur de ficelle faisait notre admiration (des gerbes toutes faites étaient éjectées de la machine), quels progrès! Puis les tracteurs à pétrole sur roues en fer à crampons: de quoi disloquer la colonne vertébrale des conducteurs les plus robustes.

L'apparition du pneu bouleversa la lente évolution de